

Baromètre de conjoncture sociale 1999 - Novembre 1999 - N° 28

Une croissance durable et créatrice d'emplois

Le " passage à vide " de l'économie française entre le quatrième trimestre 1998 et les tout premiers mois de cette année n'a pas laissé beaucoup de traces en Loir-et-Cher. L'activité s'est de nouveau inscrite en hausse dans plus de 4 établissements sur 10 et s'est stabilisée dans la plupart des autres. La reprise s'est confirmée avec vigueur dans le BTP. Les dirigeants interrogés apparaissent optimistes pour les prochains mois ; ils anticipent majoritairement une poursuite de ce mouvement, en particulier dans les unités de plus de 50 salariés. En outre, leur visibilité reste bonne.

La croissance de l'activité a entraîné une progression des effectifs beaucoup plus nette qu'au cours des phases d'expansion antérieures ; ils se sont accrus dans plus de 4 établissements sur 10, dépassant ainsi les prévisions effectuées en septembre 1998. Une majorité d'entreprises a recruté et plus encore dans l'industrie et les grandes unités. Ces embauches ont contribué à l'augmentation des effectifs dans deux tiers des cas. La tendance devrait se poursuivre au cours des prochains mois, plus spécialement dans les établissements de plus de 50 salariés. La part des contrats à durée déterminée est plus élevée qu'en 1997 et 1998 et le recours au travail intérimaire s'est stabilisé à un haut niveau.

On note par ailleurs que l'Aménagement Réduction du Temps de Travail ne concerne encore qu'un établissement sur 10 au sein de notre échantillon.

Les tensions sur le marché du travail se sont accentuées comme en atteste le nombre record de dirigeants ayant éprouvé des difficultés à recruter du personnel (ouvriers qualifiés principalement). L'intérim a été en 1999 le moyen le plus utilisé pour y remédier, devançant l'ANPE, alors qu'ils étaient à égalité l'an dernier ; il est même très largement prépondérant dans le BTP. La formation professionnelle apparaît de nouveau délaissée, le regain d'intérêt constaté en 1998 ne s'étant pas confirmé. Plus de la moitié des entreprises n'y consacrent que le minimum légal, malgré une progression du budget qui lui est alloué dans un tiers des cas. En revanche, l'intérêt pour la formation en alternance s'est encore accru, une majorité d'établissements y ayant recouru ; dans le BTP et les grandes unités, les résultats sont les plus élevés enregistrés depuis l'origine du Baromètre.

En matière de rémunération, la modération salariale a été la règle dans la majorité des cas. Les écarts suivant la taille ou la catégorie socioprofessionnelle sont peu marqués. Cette tendance devrait se prolonger.

Issue d'un partenariat entre l'Agence de Développement Economique du Loir-et-Cher (ADELEC), l'Association Nationale des Dirigeants et Cadres de la fonction Personnel (ANDCP), l'Union Patronale de Loir-et-Cher, ADECCO et L'Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher, cette enquête de conjoncture en est à sa septième édition. Elle a été effectuée du 28 au 30 septembre 1999 auprès d'un échantillon représentatif de 120 entreprises ou établissements de plus de 10 salariés, comprenant un effectif total de 6 124 personnes.

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS SELON LA TRANCHE D'FFECTIF ET LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

	10 à 49 salariés		50 salariés et plus		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Industrie	45	37,5	15	12,5	60	50,0
BTP	23	19,2	2	1,7	25	20,8
Commerce	14	11,7	1	0,8	15	12,5
Transports et services	15	12,5	5	4,2	20	16,7
Ensemble	97	80,8	23	19,2	120	100,0

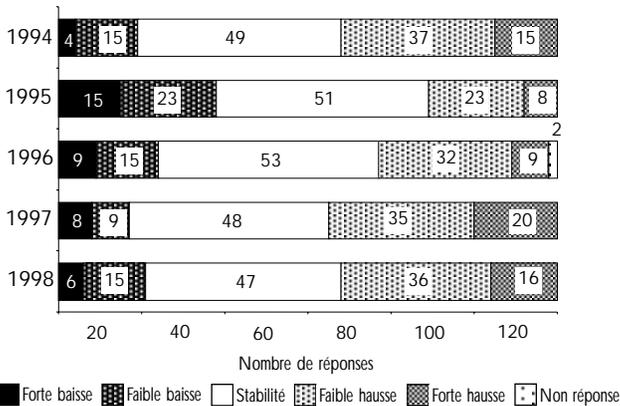
EFFECTIFS RECENSÉS DANS LES ÉTABLISSEMENTS INTERROGÉS

	10 à 49 salariés		50 salariés et plus		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Nombre d'établissements	97	80,8	23	19,2	120	100
Effectif total	2398	39,2	3726	60,8	6124	100
dont : en CDD	126	5,3	170	4,6	296	4,8
à temps partiel	90	3,8	162	4,3	162	2,6
intérimaires	81	3,4	478	12,8	559	9,1
encadrement	315	13,4	755	20,3	1070	17,5

LA CROISSANCE DE L'ACTIVITÉ SE POURSUIT

Poursuivant sur sa lancée, l'activité s'est très bien tenue dans notre département au cours du premier semestre 1999. Elle s'est inscrite en **hausse dans plus de 4 établissements sur 10 et demeurée stable dans près de 4 sur 10**. Les résultats apparaissent très légèrement inférieurs à ceux du premier semestre 1998 (moins de fortes hausses et un peu plus de faibles baisses), mais comparables à ceux de 1995. Comme l'année dernière, les grandes unités ont été légèrement plus favorisées que les plus petites ; on y enregistre une hausse de l'activité dans près d'un cas sur 2 contre 4 sur 10 pour les moins de 50 salariés.

L'activité économique au cours des 6 mois précédents

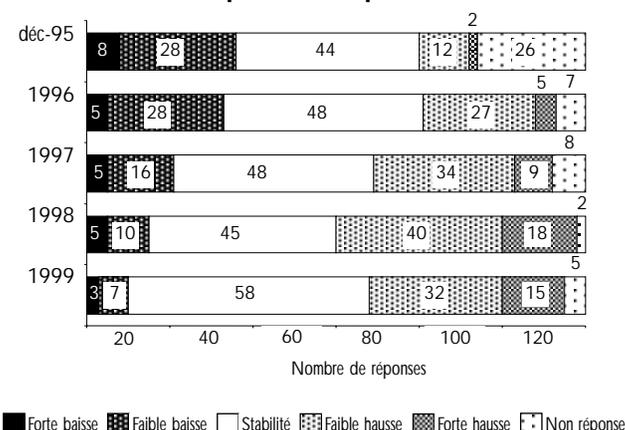


On observe de nouveau des disparités assez marquées entre les secteurs. La reprise s'est nettement confirmée dans le BTP qui a été le plus dynamique (hausse dans près de 6 cas sur 10, très peu de baisses), conformément aux prévisions effectuées il y a un an ; l'industrie départementale ne semble pas avoir trop souffert du passage à vide constaté au niveau national puisque l'activité a progressé dans 1 établissement sur 2. La stabilité l'emporte nettement dans l'ensemble services-transports, tandis que le commerce de gros apparaît comme le moins favorisé, enregistrant autant de baisses que de hausses (3 cas sur 10 pour chacune).

Les responsables interrogés estiment globalement que l'évolution de leurs professions respectives a été semblable à celle de leur entreprise.

Un grand optimisme se dégage pour les six prochains mois : 4 responsables sur 10 prévoient une nouvelle hausse de l'activité. Celle-ci devrait encore être plus forte dans les grandes unités (forte hausse dans 3 cas sur 10) que dans les petites (faible hausse dans 3 cas sur 10). **Moins d'un dirigeant sur 10 anticipe un repli**, ce qui constitue la plus faible proportion depuis l'origine de l'enquête.

Prévisions pour les six prochains mois



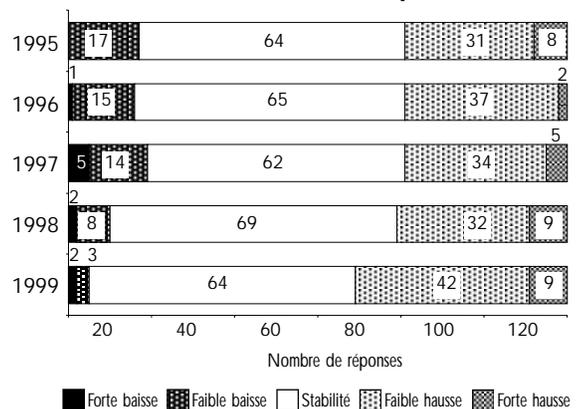
Dans l'industrie et les services, la tendance devrait se prolonger avec une stabilité au niveau atteint dans plus d'un cas sur 2 et une hausse dans environ un tiers des établissements. Le BTP demeure sur une forte pente ascendante puisque plus de la moitié des responsables du secteur anticipent une nouvelle hausse d'activité. Le commerce s'attend à une amélioration par rapport au premier semestre avec stabilité dans 1 établissement sur 2 et baisse dans seulement 1 sur 10.

Au total, les prévisions font ressortir une plus grande stabilité sur les six mois à venir qu'au cours des années précédentes ; il semble que l'on soit aujourd'hui entré dans une phase de consolidation. Il faut également noter que la visibilité des chefs d'entreprise reste bonne comme en atteste le très faible taux de non réponse obtenu pour cette question en ce qui concerne leur établissement ; il est plus élevé lorsque l'on aborde les prévisions pour l'ensemble de la profession, en particulier dans le commerce.

UNE AUGMENTATION PERCEPTIBLE DES EFFECTIFS

La croissance de l'activité a débouché cette année sur une progression des effectifs beaucoup plus nette qu'au cours des phases d'expansion antérieures. Ils se sont en effet accrus dans plus de 4 établissements sur 10 et plus particulièrement dans l'industrie et les grandes unités (plus d'un sur 2), alors que cette proportion n'avait pas dépassé 3 sur 10 lors des enquêtes précédentes. Les réalisations sont ainsi supérieures aux prévisions effectuées en septembre 1998 (augmentation envisagée dans 2 cas sur 10). On enregistre en outre un nombre de réduction d'effectifs inférieur aux années passées. Seul le commerce, où la stabilité l'a très largement emporté, présente des résultats un peu moins favorables.

Evolution des effectifs au cours du premier semestre

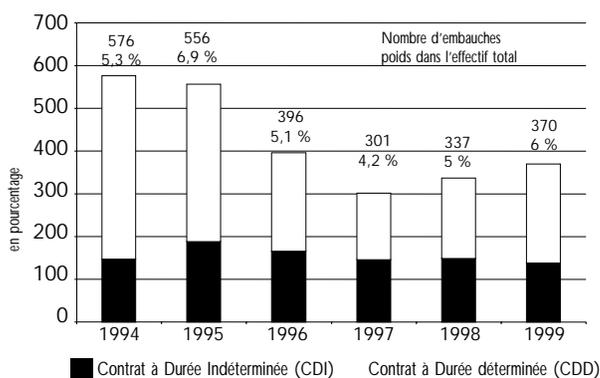


Comme l'an dernier, 6 établissements sur 10 ont recruté au cours du premier semestre. Le mouvement a été plus accentué dans l'industrie et les grandes unités (7 sur 10), mais moindre dans le commerce de gros (moins d'un sur 2). Ces recrutements ont contribué à la croissance des effectifs dans les deux tiers des cas, comme en 1997, alors que l'an dernier ce mouvement n'était perceptible que dans un peu plus de la moitié des établissements ayant procédé à des embauches.

Au total, 370 personnes ont été embauchées depuis le début de l'année par les entreprises interrogées, soit 6 % de l'effectif total de l'échantillon (contre moins de 5 % en 1998) ; près de 63 % l'ont été en contrat à durée déterminée, ce qui constitue la plus forte proportion des quatre dernières années, presque à égalité avec celle de 1995.

Force est de constater une fois encore la grande constance du nombre des recrutements en CDI, bien que notre échantillon varie au fil des enquêtes.

Recrutements au cours du premier semestre

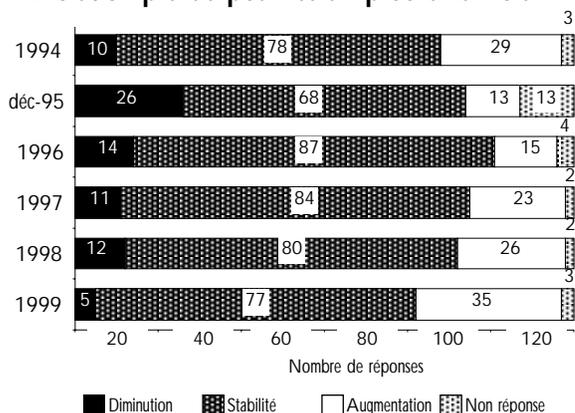


L'ajustement aux besoins conjoncturels, même dans une période de croissance paraissant plus durable que précédemment, se réalise donc par l'intermédiaire des CDD, mais aussi par le recours à l'intérim, comme ce fut le cas dans près de 6 établissements sur 10 au premier semestre, pour un total de 606 personnes. Les grandes unités en demeurent les plus gros utilisateurs (8 sur 10 comme en 1998), le BTP et l'industrie y ayant plus fait appel que les deux autres secteurs, contrairement à l'an dernier où aucune différence n'avait été observée selon l'activité.

Moins de 2 entreprises sur 10 ont licencié du personnel, proportion quasiment inchangée depuis six ans. Comme en 1998, elles ont été un peu plus nombreuses dans les grands établissements (près de 4 sur 10), tandis que l'on en compte moins d'un sur 10 dans le commerce de gros. Au total, 54 personnes ont été concernées, dont 25 pour motif économique. Le solde des embauches sur les licenciements s'élève donc pour notre échantillon à 316 salariés supplémentaires ; il ne peut cependant pas être assimilé à une création nette de postes dans la mesure où les embauches peuvent correspondre au simple remplacement d'un titulaire. En outre, le non-renouvellement des CDD et le non-remplacement des départs ne sont pas comptabilisés.

Il faut noter que l'augmentation des effectifs est directement imputable à la croissance de l'activité puisque parmi les entreprises de notre panel, moins d'une sur 10 a mis en pratique l'Aménagement Réduction du Temps de Travail (Loi Aubry), un peu plus dans les grandes unités et les services. Parmi les autres, une réflexion est en cours dans 7 cas sur 10 en moyenne ; là encore, les grands établissements, plus concernés, sont en pointe (9 sur 10), alors que dans le BTP où les entreprises sont de plus petite taille, elle n'est engagée que dans moins de 6 cas sur 10.

Evolution prévue pour les six prochains mois



DES EMBauchES EN PERSPECTIVE

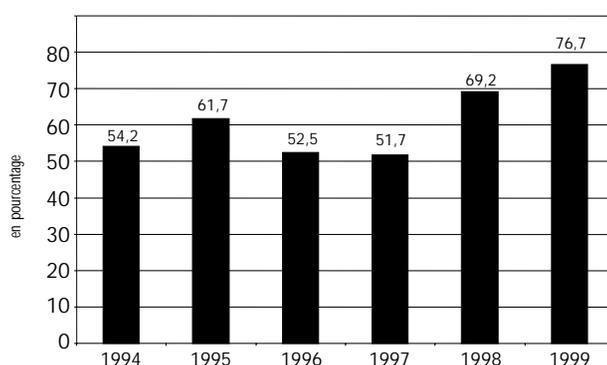
Si la prudence continue de prévaloir puisque les effectifs devraient rester stables dans plus de 6 établissements sur 10 au cours des prochains mois (comme en 1997 et 1998), on sent pointer dans ce domaine un plus grand optimisme : les responsables envisageant une augmentation sont en effet plus nombreux (3 sur 10), tandis qu'une infime minorité prévoit une contraction. Les proportions ne varient guère selon la taille ou le secteur ; tout au plus peut-on noter une part légèrement moindre de hausses envisagées dans le commerce et les services.

Près de 4 responsables sur 10 envisagent des créations de postes au cours des 6 prochains mois, comme en 1998 ; la proportion est supérieure dans les grands établissements dont on a vu que les prévisions d'activité étaient mieux orientées, ainsi que dans les services. Elle est en revanche un peu moindre dans le commerce. Comme précédemment, ces postes concerneront principalement les ouvriers, mais la proportion de nouveaux emplois d'ETAM (employés, techniciens, agents de maîtrise) est assez importante, bien qu'en léger retrait par rapport à l'année dernière. Le nombre de postes d'encadrement apparaît plus étoffé que précédemment. Le recours au CDD est envisagé dans l'ensemble par 3 responsables sur 10, proportion supérieure à celle de l'an dernier, et plus encore dans les services et les établissements de plus de 50 salariés (1 sur 2). Ces derniers devraient également recourir plus intensément à l'intérim, mais aussi une proportion assez importante d'entreprises du BTP.

DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT ACCRUES

Avec une croissance plus riche en emplois, les fortes tensions apparues l'an dernier sur le marché du travail se sont encore accentuées. Près de 8 responsables sur 10 ont déclaré rencontrer des difficultés à recruter du personnel pour certaines fonctions, part la plus élevée depuis l'origine du Baromètre. Si la taille intervient peu, le commerce apparaît encore plus touché que les autres secteurs. Cependant les carences les plus marquées continuent d'affecter essentiellement les postes d'ouvriers qualifiés. Une étude réalisée par l'Observatoire montre que les inadéquations entre offre et demande sur le marché local de l'emploi découlent de très nombreux facteurs tenant à la fois aux caractéristiques de la main d'œuvre (capacités, motivation), des emplois (technicité, degré d'autonomie), des entreprises (situation géographique, gestion des ressources humaines) et de l'appareil de formation.

Les difficultés à recruter certaines fonctions



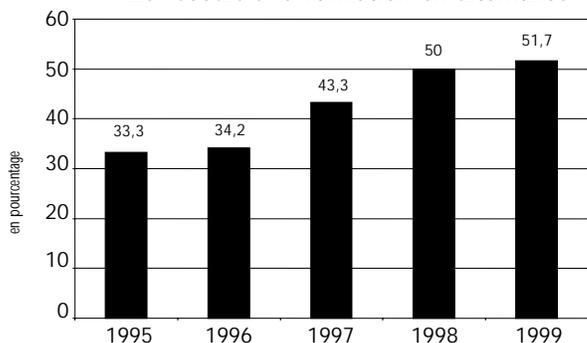
Contrairement aux trois enquêtes précédentes, l'intérim arrive seul en tête des moyens les plus utilisés pour remédier à ces problèmes, devant l'ANPE. Il est même très largement prépondérant dans le BTP, tandis que la seconde continue de prévaloir dans les grandes unités. La place non négligeable faite aux annonces directes (en particulier dans l'industrie et les grands établissements) et aux candidatures spontanées est confirmée. En revanche, la formation interne semble à nouveau délaissée et n'arrive qu'en cinquième position à égalité avec les moyens relationnels qui sont le deuxième canal le plus employé par les entreprises du BTP.

LA FORMATION

Le regain d'intérêt constaté l'an dernier pour la formation professionnelle continue ne s'est pas confirmé, malgré les tensions sur le marché du travail évoquées plus haut. Plus d'une entreprise sur deux n'y consacre que le minimum légal en 1999, comme en 1997, contre une sur trois l'an dernier. La part des établissements de plus de 50 salariés y consacrant plus de 3 % de la masse salariale n'est que de 3 sur 10. Le budget consacré à la formation a pourtant augmenté d'une année sur l'autre dans un tiers des établissements, comme en 1998, l'effort étant légèrement supérieur dans l'industrie et les services, ainsi que dans les grandes unités.

Des plans de formation sur plusieurs années sont en place dans près de 3 établissements sur 10. Les plus petites unités sont moins concernées et l'on n'observe aucune différence sensible entre les secteurs d'activités, contrairement aux enquêtes antérieures. C'est dans le domaine de la production que l'on en compte le plus. Parmi les entreprises qui n'en disposent pas encore, à peine plus d'une sur 10 seulement envisage une mise en œuvre prochaine, comme en 1998 (mais 3 sur 10 dans les grandes unités). Confirmant la progression enregistrée l'an dernier, le recours à la formation en alternance intéresse en 1999 plus de la moitié des établissements et même plus des deux tiers dans ceux de plus de 50 salariés et dans le BTP, où l'apprentissage est traditionnellement très développé. Il s'agit de la proportion la plus élevée jamais enregistrée au cours du Baromètre. Au total, 145 personnes ont été concernées au sein de notre échantillon, dont 72 dans l'industrie et 57 dans le BTP.

Le recours à la formation en alternance



LES RÉMUNÉRATIONS

Globalement, la modération salariale a été la règle en 1998 ; en effet, malgré une inflation réduite, les rémunérations ont suivi l'évolution du coût de la vie dans la moitié des établissements, comme en 1997. Ceux pour lesquels elles ont été supérieures sont cependant plus nombreux que ceux qui ont vu s'opérer une érosion du pouvoir d'achat. L'effet taille a beaucoup moins joué que

lors des enquêtes précédentes (mais l'on note un taux plus élevé de non-réponses). De même, les disparités entre secteurs se sont nettement atténuées. Le dynamisme du BTP a permis des augmentations supérieures à l'inflation dans plus de 2 entreprises sur 10, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Comme en 1998, les divergences entre catégories socio-professionnelles sont peu marquées. Les ouvriers semblent toutefois avoir été légèrement favorisés, quels que soient la taille ou le secteur d'activités.

Selon les responsables interrogés, ces tendances devraient être reconduites globalement pour 1999. On observe néanmoins une proportion un peu plus forte d'établissements du commerce et des services où le pouvoir d'achat augmentera et ce pour toutes les catégories. Pour conclure sur ce point, on remarque que cette enquête fait ressortir une plus grande homogénéité des situations que les précédentes, en raison sans doute de l'effet conjugué d'une inflation modérée et d'une croissance soutenue. Soulignons également que la concurrence très vive constitue un frein puissant à une augmentation plus importante des rémunérations.

LE TRAVAIL ET LE CLIMAT SOCIAL

Ainsi que nous l'avons évoqué, très peu d'entreprises de notre échantillon appliquent les 35 heures. La semaine traditionnelle de 39 heures a donc encore constitué l'horaire de référence dans 8 établissements sur 10 au cours du premier semestre, comme en 1997 et 1998. Moins d'un établissement sur 10 pratique un horaire inférieur ; on les trouve essentiellement dans l'industrie et les grandes unités. A l'inverse, on trouve des semaines de plus de 39 h dans 3 établissements des services sur 10. Une légère évolution est attendue en la matière au cours des prochains mois ; quelques entreprises devraient passer à moins de 39 h, notamment dans l'industrie et celles comptant moins de 50 salariés. Des formules d'aménagement du temps de travail (prétraite progressive, travail modulé sur le mois ou l'année, équipes à horaire réduit...) sont pratiquées dans un peu moins de 3 établissements sur 10 ; c'est plus qu'en 1998, mais cela reste légèrement en retrait des résultats antérieurs. Les disparités suivant la taille ou le secteur sont patentes, puisque les grandes unités pratiquent ces formules dans près d'un cas sur 2, ainsi que le commerce et les services. L'absentéisme est resté stable à un faible niveau dans 2 établissements sur 3 ; il a augmenté dans plus de 2 cas sur 10 (en particulier dans l'industrie) et diminué dans 1 cas sur 10. Ces résultats différents des précédents et recourent les observations effectuées au niveau national. Le climat social est toujours considéré comme " calme " ou " peu agité " par la quasi-totalité des responsables interrogés, constat identique depuis l'origine du Baromètre. Il apparaît toutefois un peu plus tendu dans le commerce de gros, comme l'an dernier. On observe par ailleurs une proportion légèrement supérieure d'entreprises ayant connu un conflit social ; la moyenne s'établit à 5 %, contre moins de 3 % en 1998, mais dépasse 8 % dans les grandes unités.

LES TABLEUX CHIFFRÉS ISSUS DU DÉPOUILLEMENT DE L'ENQUÊTE SONT DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE AUPRÈS DE L'OBSERVATOIRE DE L'ECONOMIE ET DES TERRITOIRES DE LOIR-ET-CHER, 1 AVENUE DE LA BUTTE À BLOIS TEL : 02 54 42 39 72